

Ce fichier a été téléchargé le Tuesday 23 October 2018 sur [Criminocorpus](#), Musée d'histoire de la justice, des crimes et des peines.

June 25, 2014 **Z**

•  
**To cite this page**

Legislation, *Musée Criminocorpus* published on June 25, 2014, consulted on Oct. 23, 2018.

Permalink : <https://criminocorpus.org/en/ref/25/17556/>

# **Ordonnance 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante**

## **Chapitre V — Dispositions diverses.**

### **Extrait**

#### **Article 44**

##### **Version du Feb. 2, 1945**

Texte source : *Ordonnance 45-174 du 2 février 1945, relative à l'enfance délinquante. JORF, 4 février 1945, p. 530-534 ; rectificatif du 6 mars 1945, p. 1162 ; rectificatif du 21 mars 1945, p. 1530.*

La présente ordonnance entrera en vigueur à une date qui sera fixée par décret. Elle sera publiée au Journal officiel de la République française et exécutée comme loi.

---

##### **Version du Oct. 1, 1945**

*Cet article n'a pas été abrogé mais il n'a plus d'utilité après l'entrée en vigueur du décret 45-1673 du 30 juillet 1945. Les différentes éditions du Code pénal cessent de le mentionner dans les années cinquante.*

~~La présente ordonnance entrera en vigueur à une date qui sera fixée par décret. Elle sera publiée au Journal officiel de la République française et exécutée comme loi.~~